



## Débat d'Orientations Budgétaires 2023

DEL10\_2023\_01\_25

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents :** GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

**Étaient absents excusés :** EVANNO Sophie, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, JEGOUX Thomas.

**Absente :** ANN Véronique

**Pouvoirs :** EVANNO Sophie donne pouvoir à LE ROUX Anne  
JEGOUSSE Mickaël donne pouvoir à GARIDO Véronique  
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent  
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile.

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Le débat d'orientation budgétaire se tient dans les deux mois précédant le vote du budget. Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2023.

Sur la base du rapport d'orientations budgétaires (ROB) ayant été transmis avec la convocation au conseil municipal, il est proposé d'en débattre.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu le rapport d'orientations budgétaires,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

ADOPTÉ : à 24 prises d'acte.

Fait à LANGUIDIC, le 26 janvier 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL